

Zeitschrift: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1366

Rubrik: Oublié...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faux espoirs de la monnaie unique

Dans un mois, l'Euro sera là. Un grand chambardement va secouer les places financières, Suisse comprise. Les Bourses du Vieux Continent préparent un marché paneuropéen des actions. Le marché obligataire suivra la même tendance. Les petites et moyennes entreprises suisses, mises sous pression par la position dominante des grandes banques, ne doivent pas compter sur ce grand marché pour améliorer leurs conditions de financement.

UNE PME SUR sept a des difficultés de financement. Une étude de Prognos, répercutée par *Cash* dresse ce sombre bilan et en attribue la responsabilité principale aux grandes banques. Celles-ci contrôlent 42% du marché PME, écrèment les bons risques et dictent leurs conditions. Les taux d'intérêts sur les crédits commerciaux sont à la hausse. Les banques cantonales, contraintes politiquement de prendre plus de risques, s'alignent sur les taux des grands.

Un marché paneuropéen

La monnaie unique va intensifier la concurrence dans l'Euroland. Les PME suisses pourront bénéficier d'une simplification dans leurs transactions commerciales avec les onze pays de l'Euroland. Elles n'ont, en revanche, aucune amélioration à attendre pour leur financement. C'est ce que suggère le service économique de la Banque nationale – voir la *Revue de politique économique* 11/98 – qui décortique les conséquences pour la place financière de l'introduction de l'Euro.

La Bourse suisse, tout d'abord, devrait dans l'ensemble, tenir le coup dans le marché paneuropéen des actions. À cause de son importance, de son fonctionnement moderne, et de son effort d'adaptation par une double cotation des titres, en Euros et en francs suisses. De plus, la révision de la Loi fédérale sur les Bourses va permettre aux opérateurs étrangers de négocier directement des titres sur le marché suisse sans passer par les banques. Les investisseurs étrangers continueront à s'intéresser à Novartis, Nestlé et autres UBS. Ils continueront à ignorer les petites valeurs. La Bourse ne sera pas pourvoyeuse de capitaux pour nos PME.

Le marché obligataire deviendra lui aussi paneuropéen. Les préparatifs de l'Euro ont clairement montré l'effet unificateur de la monnaie unique. Les taux d'intérêts des titres d'État sont devenus pratiquement identiques dans les onze pays membres. Le rendement des obligations ne dépendra plus des aléas des taux de change, mais de la solidité des emprunteurs. Le grand marché offrira plus de choix, donc un meilleur accès aux capitaux à long

terme pour les entreprises européennes. Sauf pour les Suisses qui n'iront pas chercher à l'étranger des capitaux soumis aux fluctuations monétaires, alors que les taux d'intérêts sont plus bas qu'à l'étranger, et le resteront pendant un certain temps tout au moins.

L'Euro entraînera principalement une intensification de la concurrence pour les grandes banques dans leurs affaires à l'étranger, ce qui les incitera à se montrer plus dures encore sur le marché suisse. La BNS prédit en conséquence une accélération de la restructuration bancaire. C'est donc à juste titre que la Commission de la concurrence, chargée de traquer les positions dominantes, maintient sa pression pour que l'UBS cède vingt-cinq de ses filiales à un repreneur étranger. On voit l'ardeur avec laquelle la grande banque cherche à esquiver cet ordre. N'attendons ni cadeau ni civisme de nos grandes banques qui n'ont plus de suisse que leur nom. at

Oublié...

C.-F. RAMUZ A PRÉSENTÉ *Le Journal d'un intellectuel au chômage*, de Denis de Rougemont, dans le numéro d'octobre 1937 du *Bulletin mensuel de la Guilde du livre*. Ramuz distingue entre l'intellectuel, à qui il arrive «très provisoirement sans doute, et quoique travaillant, de ne pas gagner sa vie, et, sur ce point, je ne puis que sympathiser avec Rougemont, n'ayant pas à regarder bien en arrière dans mon passé pour y retrouver de nombreux moments où ma situation n'était pas très différente de la sienne (bien qu'on ne parlât encore ni de chômage, ni de chômeurs)» [...] et le «chômeur vrai [qui] souffre sans doute matériellement, mais il ne souffre pas que matériellement. Le chômeur qui voudrait travailler et qui ne peut pas travailler est essentiellement un être qui est diminué dans son cœur et son esprit, moins encore faute d'argent que par manque, ce qui est plus grave, de ce minimum de considération pour soi-même dont on a besoin pour vivre.» cfp